

Rapport de la Commission des Finances
du Conseil Intercommunal
de l'Association Intercommunale pour l'épuration des eaux usées de la Côte - APEC

Préavis n° 20/ 2019

Octroi d'un crédit destiné à financer
La révision du digesteur 2

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Conformément au mandat qui nous a été confié, nous avons procédé à l'étude du présent Préavis n° 20/2019 de l'APEC – Association intercommunale pour l'épuration des eaux de la Côte.

La commission des finances composée de Mmes Laurence Pinel, Antonella Salamin, et de MM. Cédric Marzer et Daniel Richard a été reçu le 29 août 2019 par l'APEC pour étudier le préavis 19/2019. M. Mawjee était excusé.

La commission remercie vivement M. Yves Reymond, président du comité de direction, M. Alain Meylan, chef de station et M. Guy Fritsché, ingénieur génie civil, pour la qualité des informations et des réponses fournies lors de la séance du 29 août 2019.

Contexte

Si la nouvelle station est prévue pour 2023 dans le meilleur des cas, l'APEC doit pouvoir continuer à fonctionner correctement, dans les bonnes conditions jusqu'à l'ouverture de la nouvelle station d'épuration.

La population de la région de la Côte s'est bien développée ces dernières années. Cette tendance à la hausse va continuer au vu des projets immobiliers à venir dans notre région.

La station d'épuration de l'APEC tourne à plein régime. Aujourd'hui nous sommes à la capacité maximum de 40'000 équivalent-habitant.

Dans ce contexte restreint, la station d'épuration doit être opérationnelle au moins jusqu'à 2025 selon les dernières estimations et augmenter sa capacité de charge au maximum de ses possibilités pour que tous les traitements nécessaires puissent être effectués

Révision du digesteur n°2

Le préavis présente les raisons de la révision du digesteur n°2, nous ne revenons pas sur les arguments déjà présentés.

Les quantités de boues à traiter qui arrivent actuellement sont trop importantes pour être traitées sur place par notre station d'épuration. Une partie doit être transportée à Nyon (une fois par semaine) et à Rolle (une fois par mois). Cette situation de dépannage ne peut être envisagée que sur une courte durée. Les stations de Nyon et de Rolle n'ont pas

la capacité de traiter plus pour l'APEC et sur du long terme. Cette solution de dépannage coûte environ CHF 300'000 par année à l'APEC.

Le coût

Le coût pour une révision complète du digesteur n°2 est de CHF 1'037'600.00.

Le dossier qui nous est présenté a bien été pensé dans la continuité de l'exploitation de la station d'épuration et pour absorber l'augmentation constante et variables des boues. Les coûts présentés ont été étudiés pour une amélioration des installations existantes et une augmentation des capacités de traitement des boues. Des procédures sur invitation ont été faites pour le choix des fournisseurs. Le préavis est présenté sur des bases de soumission de prix entrée.

Bien qu'élevé, le coût nous semble adéquat et justifié. Cette mise en service du digesteur n°2, évitera aussi les coûts actuellement payés (environ CHF 300'000 par an) pour le traitement des boues par d'autres stations d'épuration voisines.

Financement et amortissement

Le financement est assuré par les fonds propres de l'APEC, ce qui ne pose aucun problème au vu du disponible au 31.12.2018.

Nous considérons raisonnable l'amortissement sur 5 ans, puisque c'est la durée de vie prévue pour cette installation. Dans les conditions envisagées, en 2025, la nouvelle station d'épuration devrait être en fonction.. L'amortissement de la révision du digesteur n°2 sur 5 ans est moins élevé que les surcoûts actuellement payés.

Conclusion

Au vu des arguments qui nous ont été présentés, la commission des finances proposent d'accepter le préavis 20/2019 relatif à l'octroi d'un crédit destiné à financer la révision du digesteur n°2 pour CHF 1'037'600.00

Vich, le 17 septembre 2019

Cédric Marzer
Municipal à Trelex

Rasul Mawjee
Conseiller Communal à Gland

Laurence Pinel
Municipale à Bursins

Daniel Richard
Conseiller Communal à Gland

Antonella Salamin
Municipale à Vich
Rapporteur